

Page : 1/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: Signum cre-active
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- · Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 1B H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS07 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diméthacrylate de triéthylèneglycol

oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

méthacrylate de méthyle

· Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P280 Porter des vêtements de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT ÁVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

(suite page 2)



Page: 2/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

- · 2.3 Autres dangers -
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· Description : Préparation aux méthacrylates

Decomption in reparation day	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Composants contribuant au	x dangers:	
CAS: 109-16-0 EINECS: 203-652-6 Numéro index: 607-134-00-4 Reg.nr.: 01-2119969287-21-xxxx	diméthacrylate de triéthylèneglycol Skin Sens. 1B, H317	≥25-≤50%
CAS: 75980-60-8 EINECS: 278-355-8 Numéro index: 015-203-00-X Reg.nr.: 01-2119972295-29-xxxx	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine Repr. 1B, H360Fd Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317	0-<1%
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1 Numéro index: 607-035-00-6	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥0,1-<1%

·SVHC

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
 - Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

-

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - · Autres indications sur les conditions de stockage : Stockage frais (pas au-dessus de 25° C)
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

79-41-4 acide méthacrylique

VLEP (France) Valeur à long terme: 70 mg/m³, 20 ppm

(suite page 4)



Page : 4/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

80-62-6 me	éthacrylate de m	éthvle			(suite de la pa
VLEP (Frai			entanée: 410 m	ng/m³, 100 ppm	
Val		Valeur à long	g terme: 205 m	g/m³, 50 ppm	
IOELV (Union Européenne) Vale		Valeur mom	entanée: 100 p	om	
		Valeur à lon	g terme: 50 ppn	n	
· DNE	L				
109-16-0 d	iméthacrylate de				
Oral	population généi	ale, long terr	ne, systémique	8,33 mg/Kg (non défini)	
Dermique	travailleur indust	riel, long tern	ne, systémique	13,9 mg/Kg/d (non défini)	
	population généi	ale, long tern	ne, systémique	8,33 mg/Kg/d (non défini)	
Inhalatoire	travailleur indust	riel, long tern	ne, systémique	48,5 mg/m3 (non défini)	
	population généi	ale, long terr	ne, systémique	14,5 mg/m3 (non défini)	
75980-60-8	oxyde de diphe	nyl(2,4,6-tri	méthylbenzoyl)phosphine	
Oral				0,0833 mg/Kg (non défini)	
Dermique	travailleur indust	riel, long tern	ne, systémique	0,233 mg/Kg/d (non défini)	
	population généi	ale, long tern	ne, systémique	0,0833 mg/Kg/d (non défini)	
Inhalatoire	travailleur indust	riel, long tern	ne, systémique	0,822 mg/m3 (non défini)	
		. •		0,145 mg/m3 (non défini)	
79-41-4 ac	ide méthacryliqu		, ,	, ,	
Oral	population généi		ne, systémique	5,35 mg/Kg (non défini)	
Dermique	travailleur indust	. •		4,25 mg/Kg/d (non défini)	
•	population généi	-		, , ,	
Inhalatoire	travailleur indust	-	•	39,3 mg/m3 (non défini)	
	travailleur indust	-		44 mg/m3 (non défini)	
	population généi			- , ,	
	population générale, long terme, local 8,8 mg/m3 (non défini)				
80-62-6 me	éthacrylate de m		-,	-/- 3 - (· /	
Oral			ne, systémique	8,2 mg/Kg (non défini)	
Dermique	travailleur indust	-		13,67 mg/Kg/d (non défini)	
	population généi	-		,	
Inhalatoire	travailleur indust	-	•	416 mg/m3 (non défini)	
		-		348,4 mg/m3 (non défini)	
	travailleur industriel, long terme, systémique travailleur industriel, long terme, local			208 mg/m3 (non défini)	
	population généi	-		208 mg/m3 (non défini)	
				74,3 mg/m3 (non défini)	
, DNF		aro, rong terri	io, cyclerinque	, i,o mg/mo (non demin)	
· PNE	iméthacrylate de	triáthylàna	alveol		
eau douce	imetriaci yiate de		giycoi 8 mg/l (non défil	ni)	
eau douce eau de mei	r		2 mg/l (non défil	,	
			ng/l (non défini)	"")	



Page: 5/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

	(suite de la pac
sédiments, poids sec, eau douce	0,185 mg/Kg (non défini)
sédiments, poids sec, eau de mer	0,018 mg/Kg (non défini)
sol, poids sec	0,027 mg/Kg (non défini)
75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4	4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
eau douce	0,0014 mg/l (non défini)
eau de mer	0,00014 mg/l (non défini)
sédiments, poids sec, eau douce	0,115 mg/Kg (non défini)
sédiments, poids sec, eau de mer	0,0115 mg/Kg (non défini)
sol, poids sec	0,0222 mg/Kg (non défini)
79-41-4 acide méthacrylique	
eau douce	0,82 mg/l (non défini)
eau de mer	0,082 mg/l (non défini)
station d'épuration des eaux usées	100 mg/l (non défini)
sédiments, poids sec, eau douce	3,09 mg/Kg (non défini)
sédiments, poids sec, eau de mer	0,309 mg/Kg (non défini)
sol, poids sec	0,137 mg/Kg (non défini)
80-62-6 méthacrylate de méthyle	
eau douce	0,94 mg/l (non défini)
eau de mer	0,094 mg/l (non défini)
station d'épuration des eaux usées	10 mg/l (non défini)
sédiments, poids sec, eau douce	10,2 mg/Kg (non défini)
sédiments, poids sec, eau de mer	0,102 mg/Kg (non défini)
sol, poids sec	1,48 mg/Kg (non défini)

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
 - Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains :

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)



Page: 6/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 5)

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage Lunettes du protection

· Protection du corps : Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indiçations générales.

· État physique liquide · Couleur : brun blanc incolore

rose

Odeur: faible, caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition non déterminé
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure :Non déterminé.supérieure :Non déterminé.

· Point d'éclair : >150 °C

Température de décomposition : Non déterminé. PH Non déterminé.

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé.

Viscosité cinématique

dynamique: Non déterminé.

Solubilité

· **I'eau :** non ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé.

Pression de vapeur:

· Densité et/ou densité relative

Densité: non déterminée
 Densité relative. Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Aspect:

Forme : liquide épais

(suite page 7)



Page: 7/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 6)

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

g/l

· Teneur en solvants :

· VOC EU · Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant néant · Matières solides inflammables · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
 - Indications complémentaires :

Possibilité de polymérisation générant du chaleur en cas de stockage trop longue et/ou au température élevé.

néant

FR



Page: 8/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
 - · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Vale	urs LD/LC	50 déterminantes pour la classification :
1565-94-2	Bis(hydro	xypropylméthacrylate) de Bisphénol A
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
109-16-0 d	iméthacry	late de triéthylèneglycol
Oral	LD50	8.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (souris)
112945-52	-5 Amorph	nous silica
Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
68187-15-5	Zirconia	Praseodymium Yellow Zircon
Oral	LD50	>2.200 mg/kg (rat) (OECD 401)
75980-60-8	3 oxyde de	e diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique		>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
79-41-4 ac	ide métha	crylique
Oral	LD50	1.320 mg/kg (ATE)
		1.320 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	500 mg/kg (ATE)
		500-1.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)
		7,1 mg/l (rat) (OECD 403)
80-62-6 me	éthacrylate	e de méthyle
Oral	LD50	~7.900 mg/kg (rat)
Dermique		>5.000 mg/kg (cochon d'Inde) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	29,8 mg/l (rat)

- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation :
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction
- Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page: 9/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 8)

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires :
 - Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Repr. 1B
- 11.2 Informations sur les autres dangers
 - Propriétés perturbant le système endocrinien

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

				ité	

· Toxicité a	aquatique :
1565-94-2 Bi	s(hydroxypropylméthacrylate) de Bisphénol A
LC50/96h	>100 mg/l (poisson) (OECD 203)
109-16-0 din	néthacrylate de triéthylèneglycol
EC50/21d	51,9 mg/L (daphnies) (OECD 211)
LC50/96h	16,4 mg/l (poisson) (OECD 203)
NOEC / 21d	32 mg/l (daphnies) (OECD 211)
ErC50 / 72 h	>100 mg/l (algues) (OECD 201)
NOEC / 72h	18,6 mg/l (algues) (OECD 201)
EbC50 / 72h	72,8 mg/l (algues) (OECD 201)
112945-52-5	Amorphous silica
LC50/96h	>10.000 mg/l (poisson)
75980-60-8 c	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
EC50/48h	10.100 mg/l (algues)
	3,53 mg/l (daphnies) (OECD 202)
LC50/96h	1,4 mg/l (poisson) (OECD 203)
ErC50 / 72 h	>2,01 mg/l (algues) (OECD 201)
ErC10/72h	1,56 mg/L (algues) (OECD 201)
79-41-4 acid	e méthacrylique
EC50/48h	>130 mg/l (daphnies) (EPA OTS 797.1300)
LC50/96h	85 mg/l (poisson) (EPA OTS 797.1400)
NOEC / 21d	53 mg/l (daphnies)
ErC50 / 72 h	45 mg/l (algues) (OECD 201)
	8,2 mg/l (algues) (OECD 201)
NOEC / 96h	12 mg/l (poisson) (EPA OTS 797.1400)
NOEC / 48h	130 mg/l (daphnies) (EPA OTS 797.1300)
NOEC/ 35d	10 mg/L (poisson) (OECD 210)
	(suite page 1



Page: 10/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

	for the data are
LC50/ 35d	42 mg/L (poisson) (OECD 210) (suite de la pa
	hacrylate de méthyle
EC50/21d	49 mg/L (daphnies) (OECD 211)
EC50/48h	69 mg/l (daphnies) (EPA OTS 797.1300)
NOEC / 21d	37 mg/l (daphnies) (OECD 211)
	>110 mg/l (algues) (OECD 201)
	110 mg/l (algues) (OECD 201)
	48 mg/l (daphnies) (EPA OTS 797.1300)
	>110 mg/l (algues) (OECD 201)
NOEC/35d	9,4 mg/L (poisson) (OECD 210)
LC50/ 35d	33,7 mg/L (poisson) (OECD 210)
12.2 Persista	ance et dégradabilité
1565-94-2 B	is(hydroxypropylméthacrylate) de Bisphénol A
biodégradation	on 21 % /28d (non défini) (OECD 301F; ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D)
109-16-0 din	néthacrylate de triéthylèneglycol
biodégradation	on 85 % /28d (non défini) (OECD 301B; ISO/ 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C)
	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
	on 0-10 % /28d (non défini) (OECD 301F; ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D)
	e méthacrylique
	on 86 % /28d (non défini) (OECD 301D)
	hacrylate de méthyle
biodégradation	on 94 % /14d (non défini) (OECD 301C)
12.3 Potenti	el de bioaccumulation
	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
potentiel de l	pioaccumulation (BCF) 47-55 (non défini)

- μοιεπιίει de pioaccumulation (BCF) 47-55 (non défini)

 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique

- · 12.7 Autres effets néfastes
 - · Autres indications écologiques :
 - Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 11)



Page: 11/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 10)

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Code déchet : 55512

Catalogue européen des déchets

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ĂDN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

REGLEMENT (UE) 2019/1148

(suite de la page 11)

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

aucune information disponible

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT aucune information disponible

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- RÉGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - ANNEXE I (Potentiel d'appau-vrissement de la couche d'ozone)
 - · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
 - · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires. H335

H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Date de la version précédente: 07.07.2022
- · Numéro de la version précédente: 4
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Skip Lett. 2: Correction outputé direttations

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

(suite page 13)



Page: 13/13

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.07.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 29.07.2024

Nom du produit: Signum cre-active

(suite de la page 12)

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

* * Données modifiées par rapport à la version précédente